

# PROCÈS VERBAUX



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE DIXVILLE  
M.R.C. DE COATICOOK  
Le 7 juillet 2008

Municipalité de Dixville, une session régulière du conseil municipal est tenue le 7 juillet 2008 à 19h30 au bureau municipal sis au 251 chemin Parker à Dixville, sont présents les conseiller(e)s Julie Jones, Pierre Paquette, Mario Tremblay, Jean-Pierre Lessard et Françoise Bouchard, formant quorum sous la présidence du Maire Réal Ouimette.

France Lafaille secrétaire-trésorière par intérim est présente en remplacement de Mme Mary Brus.

## 1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est ouverte à 19h30 par M. le Maire, Réal Ouimette.

## 2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2008-07-7/131

Il est proposé par la Conseillère Julie Jones et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que distribué.

## 3.0 ADOPTION PROCÈS VERBAL:

### 3.1.1 ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 2 juin 2008

2008-07-7/132

Il est proposé par la Conseillère Françoise Bouchard et résolu à l'unanimité d'accepter le procès verbal de la session régulière du 2 juin 2008 tel que distribué.

### 3.2 SUIVI DES AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS VERBAUX – rien à signaler.

## 4.0 RAPPORTS

### 4.1 MRC

M. Réal Ouimette fait état des dossiers de la MRC.

- ✓ Un redécoupage de la carte électorale est demandé. La MRC de Coaticook aimerait que toutes les Municipalités soient sous le même comté mais la Ville de Coaticook ne désire pas être dans le comté de Mégantic-Compton, donc dossier à suivre.
- ✓ Possibilité de regroupement de quatre municipalités dans le but d'acheter un camion pour la collecte des déchets.

### 4.2 Régie des incendies

M. Mario Tremblay mentionne que la Régie a engagé un nouveau préventionniste du nom de M. Sébastien Lajoie.

### 4.3 Régie des déchets

Mme Françoise Bouchard résume les activités de la Régie des Déchets.

- ✓ Une étude de faisabilité pour l'agrandissement de la plateforme de compostage est en cours pour permettre l'accès de Sherbrooke sur le site.
- ✓ Un tableau explicatif sur les coûts des options pour la régie interne du site versus la gestion privé. Des économies importantes sont à prévoir dans le cas de location sur 10 ou 20 ans.

# Procès VERBAUX



- ✓ La régie a décidé d'accorder à la Ressourcerie des Frontières une subvention de 60.00 \$/tonne pour les matières détournées du site d'enfouissement.
- ✓ Le traitement des eaux du LET sur division la proposition de Compton a été rejeté. Une étude plus avancée sera faite par la Ville de Coaticook afin de vérifier la possibilité d'envoyer les eaux usées à leur usine.

#### 4.4 Loisirs

Les conseillères Julie Jones et Françoise Bouchard mentionnent que tout se déroule comme prévu. Les jeunes semblent satisfaits des activités proposées et profitent bien de la piscine comme d'habitude.

#### 4.5 Voirie

Pierre Paquette, inspecteur énumère les dossiers à suivre prochainement ; creusage de fossé, fauchage bords de chemin.

#### 5.0 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES:

Proposé par le Conseiller Pierre Paquette et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt de la correspondance du mois de juillet et d'autoriser la secrétaire-trésorière par intérim à la déposer aux archives de la municipalité.

#### 6.0 TRÉSORERIE:

##### 6.1. PRÉSENTATION DES COMPTES:

Proposé par la Conseillère Françoise Bouchard et résolu à l'unanimité que les comptes à payer suivants présentés par la Secrétaire-trésorière par intérim, dont un certificat de disponibilité de crédits a été émis pour les dépenses encourues, soient acceptés et payés.

##### Comptes payés

Bell Mobilité	84.25
Hydro Québec	330.05
Imperial Oil	259.97
MRC de Coaticook (Quote-part)	18 822.00
MRC de Coaticook (golf)	500.00
Société Canadienne des Postes	187.56

Salaires	1 262.60
----------	----------

Total comptes payés	<u>21 446.43</u>
---------------------	------------------

##### Comptes à payer

Acti-Bus	928.00
Bell Canada	1 654.93
Bellefeuille Alain (electrician)	1 034.05
Bérubé Catherine	53.33
Calclo 2000 Inc.	17 375.64
Cartoucherie (La)	409.68
CIBC	594.01
Coaticook Informatique	1 509.99
Couillard Construction	3 468.81
Desbiens, Lawrence	60.00
Domaine du Rénovateur	256.13
Les Entreprises Eric Groleau	399.85

2008-07-7/133

2008-07-7/134

# PROCÈS VERBAUX



<u>Comptes à payer (suite)</u>	
Stanley & Danny Taylor	3 423.87
Excavation Le Petit Travailleur	316.05
Gagné-Lessard Sports	13.60
Réjean Giguère	4 876.20
Hydro Québec	388.33
Laboratoires d'analyses SM	257.91
Fonds d'information foncière	15.00
Ministre du Revenu du Québec	1 557.31
Ouimette Réal	98.95
PG Govern	469.90
Receveur Général du Canada	772.68
Régie Inter. Gestion Déchets	1 180.72
Scierie Leclerc & Tremblay	101.59
Société Canadienne des Postes	8.25
Technico-Lait Inc.	15.24
Transport Marcel Morin	3 449.60
Excavation J.C. Tremblay	811.01
	<u>45 500.63</u>
<u>Salaire :</u>	
Salaire des élus	5 515.49
Salaire des employés	5 211.52
	<u>10 727.01</u>
<b>Total des dépenses du mois</b>	<b><u>76 746.07\$</u></b>

## 6.2 RAPPORT FINANCIER

### 6.3 ENGAGEMENT DE CRÉDITS

#### 6.3.3 CONGRES

2009-06-01/98

Il est proposé par le Conseiller Mario Tremblay et résolu à l'unanimité d'autoriser la participation des Conseiller(ère)s Françoise Bouchard et Pierre Paquette au Congrès de la FQM qui aura lieu à Québec les 25,26 et 27 septembre prochain au coût de \$565.00 + taxes par participant plus les frais de déplacement. La secrétaire-trésorière émet un certificat de disponibilité de crédit et est autorisée à procéder au paiement. De plus la municipalité déboursa \$35.00 pour l'inscription du Maire.

#### 6.3.1 FABRIQUE ST-MATTHIEU DE DIXVILLE

2008-07-7/135

Considérant que la Fabrique St-Matthieu de Dixville désire améliorer et rafraîchir l'extérieur.

Considérant qu'ils doivent répondre aux exigences de l'assureur et effectuer certaines réparations nécessaires.

Il est proposé par le conseiller Pierre Paquette et résolu à l'unanimité d'appuyer le projet et d'accorder un montant de 500.00 \$ en guise de participation de la municipalité.

#### 6.3.2 DEMANDE DE SOUTIEN – EXPOSITION LA VALLÉE DE LA COATICOOK

Considérant que le conseil municipal a déjà contribué à deux activités afin de financer l'exposition « La Vallée de la Coaticook », les membres ne donneront pas suite à cette nouvelle demande de soutien.

# Procès VERBAUX



2008-07-7/136

## 6.3.3 FAUCHAGE BORDS DE CHEMINS

Considérant que l'inspecteur municipal a obtenu des renseignements relatifs pour le fauchage des bords de chemins.

Il est proposé par le Conseiller Pierre Paquette et résolu à l'unanimité d'autoriser l'inspecteur à retenir les services de M. François Duquette de Compton pour effectuer le fauchage des bords de route sur l'ensemble des chemins de la municipalité au coût de 35.00\$/km.

Des crédits de 1 850 \$ sont réservés au budget de l'année en cours.

## 7.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

### Assainissement des eaux

M. Le Maire réponds au questionnement d'une contribuable qui s'interroge sur le fait que le Ministère des Affaires Municipales ne laisse pas la possibilité aux contribuables de payer les travaux en un seul versement au lieu de l'étaler sur 20 ans avec intérêts.

## 8.0 ADOPTION DE RÈGLEMENT – rien à signaler

## 9.0 AFFAIRES NOUVELLES

### 9.1 RÉFLEXION DU CONSEIL MUNICIPAL DE STANSTEAD-EST

Les membres ayant reçu la documentation par la poste, il n'y a rien à ajouter à cette réflexion.

### 9.2 DEMANDE D'APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE ST-HERMÉNÉGILDE CONCERNANT L'AUGMENTATION DES COÛTS DE VÉRIFICATION ET PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

2008-07-7/137

ATTENDU QUE la municipalité a tenue compte dans son budget 2008 d'un montant pour la vérification et la préparation des états financiers comme à chaque année;

ATTENDU QUE les coûts réels facturés en 2008 pour la vérification et la préparation des états financiers 2007 ont dépassés largement le montant budgété;

ATTENDU QUE l'augmentation représente un montant de 5 089.11 \$

ATTENDU QUE cette augmentation représente environ (\$0.01/\$100) de l'évaluation imposable pour l'année 2008;

ATTENDU QUE cette augmentation est reliée aux demandes ministérielles afin d'avoir entre autre des états financiers consolidés;

ATTENDU QUE cette situation touche toutes les municipalités;

# PROCÈS VERBAUX



## 9.2 DEMANDE D'APPUI (suite)

Il est proposé par la Conseillère Françoise Bouchard et résolu à l'unanimité;

Que la municipalité de Dixville appui la municipalité de St-Herménégilde dans ses démarches et demande également au Ministère des affaires municipales et des régions de voir à compenser les municipalités pour l'augmentation importante non prévue au budget 2008;

Qu'une copie de la présente soit transmise au Ministère des Affaires Municipales et à St-Herménégilde.

## 9.3 SUIVI DES RECOMMANDATIONS NÉCESSAIRES DEMANDÉES PAR LA MMQ

Les recommandations demandées par la MMQ ont été effectuées auprès de la municipalité de Dixville par notre inspecteur, M. Pierre Paquette. Cependant, nous sommes toujours en attente des recommandations pour les Loisirs de Stanhope qui ont eu leur deuxième avis le 11 juin dernier. Ce dossier est à suivre.

## 9.4 GOLF – 25<sup>E</sup> TOURNOI DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

Les membres du conseil ayant reçu la correspondance par la poste et l'ayant analysé, ne désirent pas donner suite à cette invitation.

## 9.5 MTQ – DEMANDE BONIFICATION AIDE FINANCIÈRE RÉFECTION D'UNE SECTION DES CHEMINS PARKER ET MAJOR NORD

2008-07-7/138

Considérant que le Ministère des transports et la Municipalité de Dixville ont signé une entente (no 90-303) relative à la réfection d'une courbe et de l'égout pluvial à l'intersection des chemins Parker et Major dans le cadre des travaux d'assainissement des eaux par la Municipalité;

Considérant que la reconfiguration de la géométrie de l'intersection des rues Parker et Major est complète

Considérant que, suite à divers rencontre entre le Ministère et la Municipalité, le projet initial est modifié pour inclure une reconfiguration et une réfection complète de l'infrastructure;

Considérant que la Municipalité est allée en appel d'offre et le résultat du plus bas soumissionnaire, Excavation Toulouse Inc., sur le projet dans son ensemble est de 4 156 760\$;

Considérant que la part du Ministère des transports est de 291 165 \$;

Considérant que l'entente prévoit une participation financière maximum du Ministère des transports de 180 000\$;

Considérant que ce projet est financé à 76% que par les 70 usagers du système d'égout;

# Procès VERBAUX



## 9.5 MTQ (suite)

Il est proposé par le Conseiller Jean-Pierre Lessard et résolu à l'unanimité de faire une demande au Ministère des transports afin que l'entente soit bonifiée pour inclure la totalité des coûts relatifs aux travaux de reconfiguration de la courbe et la réfection de l'égout pluvial et que les coûts soient absorbés en entier par le Ministère des transports;

## 9.6 SYNDICAT DES TRAVAILLEURS(ES) DES POSTES

2008-07-7/139

ATTENDU QUE l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

ATTENDU QUE si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions.

ATTENDU QUE la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

ATTENDU QUE le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Pierre Paquette représentant du conseil municipal de la Municipalité de Dixville de s'opposer à la déréglementation de Poste Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritable propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

## 10.0 AVIS DE MOTION - RIEN À SIGNALER

## 11.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2008-07-7/140

Il est proposé par la Conseillère Julie Jones et résolu à l'unanimité de levée la présente session du conseil à 20H30.

---

Maire

Secrétaire-trésorière